

2 avril 2013

**PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance régulière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 2 avril 2013 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145 rue de l'Église.

Sont présents :

M. J.- André Bourassa, maire
M. Louis Coutu, conseiller,
Mme Isabelle Lapointe, conseillère
M. Jacques Jasmin, conseiller
M. Fernand Raymond, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
M. Jean-Pierre Brien, conseiller

Absent (e) :

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. J. André Bourassa, maire, de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René directrice générale fait fonction de secrétaire.

Six résidents sont présents.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Prière

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 5 mars 2013;
- 3.1 Suivi au procès-verbal,
4. Approbation des comptes payables, Rapport des dépenses durant le mois;
5. Correspondance;
- 1A *Dépôt du rapport financier de l'année 2012 par la firme Samson Bélair Deloitte et Touche;*
6. Résolution pour l'achat d'une tondeuse (72 pouces de large) pour le tracteur ;
7. Dossier Ruralité : demande par les Loisirs;
8. Annonce dans le cahier publicitaire de la Pensée de Bagot;(subvention municipale)
9. Résolution d'appui États généraux de l'eau du Bassin versant de la Yamaska;
10. Voirie; dépôt des soumissions
- 10.1 Nivelage;
- 10.2 Abat poussière;
- 10.3 Fossés;
- 10.4 Balai;
- 10.5 Entretien pelouse ; et tondeuse à main;
- 10.6 Gravier
- 10.7 *Abords et débroussaillages;*
- 10.8 *Pelles*
11. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
12. Affaires nouvelles; *Résolution pour demander l'accès au rapport annuel de ciné-Zoo;*
Inscription au congrès de l'ADMQ le 12, 13 et 14 juin à Québec;

Compte rendu de M. Fernand Raymond : Carrefour Action municipale et famille;

13. Période de questions;
14. Levée de la session.

2013-04-46

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame la directrice générale;

Il est proposé par le conseiller Louis Coutu, appuyé par la conseillère Isabelle Lapointe et résolu,

Que l'ordre du jour proposé avec modifications aux membres de ce conseil soit accepté tel que lu;

et de laisser le point « Affaires nouvelles» ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-04-47

1. A Dépôt du rapport financier de l'année 2012 par la firme Samson Bélair Deloitte et Touche

Considérant que nos vérificateurs ont terminé les audits annuels;

Considérant que le dépôt des états financiers est conforme;

Il est proposé par le conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Jean-Pierre Brien que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte le dépôt des états financiers terminés au 31 décembre 2012;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Quand est-ce que le montant pour le dépassement et les coûts des travaux rue Lagrandeur me sera communiqué? M. le maire mentionne qu'il le contactera sous peu.
2. Le service d'ambulance ne répond pas aux urgences. Malgré les deux plaintes aucun retour. Y-a-t-il un moyen de faire un suivi ?
3. Est-ce que le programme de revitalisation fonctionne? Oui nous avons 4 nouvelles maisons et des rénovations importantes.
4. Que fait-on avec les surplus? Nous les conservons pour des projets futurs;
5. Que faites-vous pour attirer des familles? Politique de revitalisation entre autres.
6. La durée des réparations du chemin Sainte-Anne Sud n'est pas adéquate, il faudrait peut-être communiquer avec la municipalité voisine Village de Stukely pour trouver une solution durable pour tout le chemin Sainte-Anne Sud. C'est une possibilité à regarder.

M. le maire appelle immédiatement le point suivant à l'ordre du jour.

2012-04-48

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 MARS 2013

Considérant que tous et chacun des membres du conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle ont déclaré et reconnu avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal du 5 mars 2013;

Il est proposé par le conseiller Louis Coutu et appuyé par la conseillère Isabelle Lapointe et résolu

Que le procès-verbal de la séance régulière du 5 mars 2013 soit accepté tel que rédigé;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi particulier.

M. le maire J. André Bourassa, appelle immédiatement le point suivant à l'ordre du jour.

2013-04-49

4. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

Proposé par M. Jean-Pierre Brien

Appuyé par : Mme Isabelle Lapointe

Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (moins TPS)

02-110 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	7891.53
02-220 SÉCURITÉ PUBLIQUE	908.86
02-320 TRANSPORT	13455.22
02-414 HYGIÈNE DU MILIEU/DÉCHETS DOMESTIQUES	2938.58
02-610 AMÉNAGEMENT URBANISME	
02-700 LOISIRS ET CULTURES	817.73
03-00 AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	2561.32
SOUS TOTAL	28573.34
Remise fédérale	1778.12
Remise provinciale	4109.35
Ristourne à réclamer (TPS)	1258.24
Affectation réserve	
Total	35719.05

Rapport des dépenses durant le mois de mars 2013 : 1344.39\$
Salaires déboursés à la séance du 2 avril 2013 9918.39\$
(Administration, voirie, urbanisme et épuration, conseil)
Salaires payés au 30 mars 2013 2833.35\$

GRAND TOTAL 49815.18\$

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

5. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

2013-04-50

5.1. FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC

PROPOSÉ PAR : JEAN-PIERRE BRIEN

APPUYÉ PAR : ISABELLE LAPOINTE

ET RÉSOLU

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle contribue pour la somme de cent dollars (100\$) à la cause « Fondation des maladies du cœur et de l'AVC »;

Que le don soit pris à même le budget dons;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-04-51

5.2 MEMBERSHIP 2013-2014- CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE

Proposé par Réal Vel

Appuyé par : Isabelle Lapointe

Et Résolu

Que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle renouvelle son adhésion 2013-2014 au Conseil Sport Loisir de l'Estrie au coût de soixante-dix dollars (70\$);

Que la cotisation soit prise à même le budget cotisation aux organismes;

Que M. Jean-Pierre Brien et M. Yanick Jacques soient nos représentants.

M. le maire demande le vote : un conseiller contre et les autres sont d'accord.

Résolution adoptée à la majorité des conseillers (ère) présents(e)

2013-04-52

5.3 FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY

PROPOSÉ PAR JEAN-PIERRE BRIEN

APPUYÉ PAR JACQUES JASMIN

ET RÉSOLU

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle contribue pour la somme de cent dollars (100\$) à la cause de la « Fondation du centre hospitalier de Granby »;

Que la contribution soit prise à même le budget de dons;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-04-53

5.4 COMITÉ FÊTE DE L'AMOUR

PROPOSÉ PAR JEAN-PIERRE BRIEN

APPUYÉ PAR JACQUES JASMIN

Et Résolu

Que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle donne la somme de cent dollars (100\$) au comité Fête de l'Amour pour l'organisation de la fête des couples jubilaires qui aura lieu le 5 mai 2013;

Que le don soit pris à même le budget de dons;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-04-54

5.5 CONSEIL PAROISSIAL DE PASTORAL « FÊTES DES MÈRES ET DES PÈRES 2013 »

PROPOSÉ PAR : JACQUES JASMIN

APPUYÉ PAR : RÉAL VEL

Et Résolu

Que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle donne la somme de deux cents dollars (200\$) au conseil Paroissial de pastorale pour l'organisation de la fête des mères et pères en 2013;

Que le don soit pris à même le budget de dons;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-04-55

5.6 APPUI A LA MISE EN PLACE DU FONDS D'INVESTISSEMENT DES ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS DE L'ESTRIE (FIÈRE) »

CONSIDÉRANT que l'accessibilité à des équipements récréatifs sécuritaires et de qualité est un déterminant essentiel à une meilleure qualité de vie des communautés rurales et que le parc municipal est souvent le seul lieu public permettant au citoyen une pratique d'activités de proximité;

CONSIDÉRANT que le parc immobilier récréatif du milieu rural nécessite des interventions majeures pour contrer son caractère usé et désuet et pour qu'il réponde mieux aux nouveaux besoins afin d'assurer la sécurité et la qualité de la pratique par les citoyens;

CONSIDÉRANT que la mise à niveau des équipements récréatifs municipaux des communautés rurales de l'Estrie nécessite des investissements estimés actuellement à plus de 8 millions;

CONSIDÉRANT que les municipalités rurales ont une capacité financière restreinte pour assumer seules les investissements requis et qu'elles ont besoin de ressources financières pour soutenir leurs initiatives dans la rénovation et la mise aux normes de leurs installations et pour répondre aux nouveaux besoins des citoyens;

CONSIDÉRANT les difficultés d'accessibilité des municipalités rurales au programme québécois, le « Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique » dédié à la restauration et au développement des infrastructures récréatives et sportives et au déséquilibre marquant de l'investissement gouvernemental accordé au milieu rural. (Du 18 millions investis en Estrie; seulement 8 % de ce montant a été dédié à des projets issus des communautés de moins de 2 000 personnes qui représentent pourtant 77 % des municipalités de la région. Seulement 11 % de cette même enveloppe ont été injectés dans des communautés estriennes de moins de 5 000 personnes - statistiques septembre 2011);

CONSIDÉRANT que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie a procédé au cours de la dernière année à la présentation de diagnostics pour chacun des parcs municipaux de l'Estrie auprès des gestionnaires municipaux afin d'effectuer certaines recommandations pour les rendre plus attrayants, plus accessibles et plus sécuritaires et est disposé à accompagner les municipalités pour les aider à faire les modifications optimales dans leurs parcs;

CONSIDÉRANT que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie propose d'assumer le leadership d'une campagne de mobilisation visant à créer un fonds destiné aux municipalités rurales de l'Estrie permettant la mise à niveau et la bonification de leurs infrastructures récréatives;

Il est proposé par Jacques Jasmin, appuyé par Réal Vel, et résolu unanimement

QUE LA MUNICIPALITE :

1. Manifeste sa volonté d'agir dans l'amélioration de ses installations récréatives pour les rendre plus attrayantes, plus accessibles et plus sécuritaires dans la mesure où des ressources financières sont disponibles pour l'accompagner dans ce chantier ;
2. Appuie le projet de la mise en place d'un Fonds régional d'investissement des équipements récréatifs (FIÈRE) dédié aux communautés rurales, collectif financier à créer faisant appel à la participation de divers partenaires (instances gouvernementales provinciales et régionales, milieu des affaires, etc.);

3. Demande au gouvernement québécois qu'une part significative du « Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique » soit allouée à la région afin qu'elle puisse la gérer et l'investir de manière efficace et cohérente, selon ses propres besoins et au diapason des priorités locales et régionales;

4. Transmette une copie de cette résolution à la MRC et au Conseil Sport Loisir de l'Estrie avec l'autorisation de l'utiliser pour fins de représentations et de sensibilisation des différentes instances provinciales et régionales.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-04-56

5.7 FORMATION ADMQ- L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS, COURS PRATIQUE

PROPOSÉ PAR : JEAN-PIERRE BRIEN

APPUYÉ PAR : ISABELLE LAPOINTE

ET RÉSOLU

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise Mme Majella René à assister à la formation « L'accès aux documents des organismes publics, cours pratique » le 2 mai 2013 à Drummondville;

Que les frais d'inscription et de déplacement soient pris dans chacun des budgets prévus à cette fin;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-04-57

5.8 FORMATION SUR LA PROTECTION DES RIVES, DU LITTORAL, DES PLAINES INONDABLES, DES MILIEUX HUMIDES ET DES HABITATS FAUNIQUES OFFERTE PAR LE MDDEFP
--

Considérant que nous avons sur notre territoire plusieurs milieux humides;

Considérant que nous devons souvent donner de l'information aux citoyens;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Jean-Pierre Brien, appuyé par Louis Coutu que le conseil autorise M. Jacques Jasmin, conseiller et Mme Majella René, directrice générale et secrétaire trésorière, à assister à la formation sur la protection des rives, du littoral, des plaines inondables, des milieux humides et des habitats fauniques offerte par le MDDEFP le 11 avril 2013 à Sherbrooke;

Que les frais de déplacement ainsi que de repas leur seront remboursés sur preuve justificative et pris à même les budgets respectifs;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-04-58

5.9 FORMATION : LOISIRS ET RESPONSABILITÉS MUNICIPALES

PROPOSÉ PAR : JEAN-PIERRE BRIEN

APPUYÉ PAR : JACQUES JASMIN

ET RÉSOLU

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle délègue M. Louis Coutu et M. Réal Vel pour assister à la formation « Loisirs et responsabilités municipales » offerte par la MMQ le 18 avril 2013 à la MRC Brome-Missisquoi;

Que les frais de déplacements leur seront remboursés sur preuve justificative.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-04-59

6. RÉSOLUTION POUR L'ACHAT D'UNE TONDEUSE POUR LE TRACTEUR

Considérant que nous avons fait l'acquisition d'un tracteur ;
Considérant que nous voulons optimiser notre investissement;
Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Louis Coutu et appuyé par la conseillère Isabelle Lapointe que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle achète une tondeuse frontale Kubota 72 pouces au montant de mille six cent cinquante dollars (1 650,00 \$) plus les taxes applicables;
Que l'installation est incluse dans le prix;
Que la dépense sera prise à même le budget courant;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

7. DOSSIER RURALITÉ- LOISIRS

M. Jean-Pierre Brien, conseiller fera une relance auprès des membres du comité pour vérifier où en est rendu le dossier. Une rencontre est prévue lundi le 8 avril avec le comité. Les prévisions budgétaires 2013 ainsi que le budget 2012 seront déposés à une séance ultérieure.

2013-04-60

8. ANNONCE DANS LE CAHIER PUBLICITAIRE DE LA PENSÉE DE BAGOT.

Considérant que nous voulons promouvoir notre règlement de revitalisation;
Considérant que le cahier publicitaire est une belle opportunité;
Pour ces motifs, sur proposition de la conseillère Isabelle Lapointe, appuyé par le conseiller Louis Coutu, que le conseil achète le même format d'annonce que l'an passé au tarif en vigueur cette année;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-04-61

9. ÉTAT GÉNÉRAUX DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA YAMASKA – CAMPAGNE D'APPUI POPULAIRE

Considérant que les efforts d'assainissement des 35 dernières années ont permis certaines améliorations de la qualité de l'eau dans le bassin versant de la Yamaska;

Considérant que la rivière demeure, toutefois, l'affluent le plus pollué du Saint-Laurent et que la capacité de son bassin versant à soutenir la biodiversité et des écosystèmes aquatiques en santé est compromise;

Considérant qu'il est urgent de restaurer la Yamaska et ses affluents;

En conséquence, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De faire paraître de la publicité dans le journal municipal, sur le site Internet de la municipalité et d'inviter la population à signer le document intitulé « Campagne d'appui populaire » dont des copies seront disponibles à la Mairie;

De demander à la population de Sainte-Anne-de-la-Rochelle d'appuyer leurs élus municipaux dans leur participation à cette démarche visant à trouver des solutions concrètes;

De demander aux gouvernements et organismes de renforcer le financement dédié à la gestion durable de l'eau, puisque la qualité de vie des citoyens et de leurs enfants en dépend.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-04-62

10. VOIRIE

M. Louis Coutu se retire de la discussion et de l'adoption des soumissions pour les points 10.1 et 10.3

M. Jean-Pierre Brien se retire de la discussion et de l'adoption des soumissions pour le point 10.8.

Nous avons reçu des soumissions pour la prochaine année dans certains domaines et les soumissions reçues étaient toutes conformes.

10.1

Nivelage des chemins

Alain Boyer : 93,50 \$/h

Excavation LG : 97,95 \$/h

Nous retiendrons le plus bas soumissionnaire : Alain Boyer.

10.2

Abat-poussière : la décision est remise à une autre séance; nous voulons plus de détails sur les produits soumis.

10.3

Creusage de fossés avec pelle sur roues avec tête rotative 360 degrés : un seul soumissionnaire :

Richard Bouthillette : 207\$/h pelle et camion

SOUMISSION RETENUE

Nous aurons besoin de camions supplémentaires et selon les soumissions reçues voici les soumissionnaires retenus :

Camion 10 roues année 2013 :

Excavation Léon Bombardier : 78,00 \$/h

Alain Boyer : 72,00 \$/h

Terrasse Bromont : 77,05 \$/h

Service Alco : 72,00 \$/h

Mini-Excavation GAL : 76,00 \$/h

Excavation LG : 77,25 \$/h

Camion 12 roues pour l'année 2013 :

Alain Boyer : 92,00 \$/h

Service Alco : 90,00 \$/h

Excavation Léon Bombardier : camion avec pop : 105,00 \$/h

Nous retiendrons le plus bas soumissionnaire: Alain Boyer et/ou Service ALCO selon leurs disponibilités dépendamment des travaux à faire exécuter et l'équipement sera adapté aux travaux.

10.4

Balayage des rues : nous avons reçu une seule soumission et les membres du conseil aimeraient en avoir d'autres pour s'assurer d'avoir le meilleur prix. La décision est remise à une autre séance.

10.5

Entretien pelouse : Nous ferons nous-même l'entretien des pelouses avec notre équipement.

10.6

GRAVIERS

Nous avons trois fournisseurs de graviers dans notre secteur :

Carrière Sainte-Anne, Excavation Léon Bombardier inc. et Construction DJL inc.

Les matériaux retenus sont :

Pierre 0 ¾ gris ou blanc : Carrière Sainte Anne : 14,50 \$/t sans transport

Pierre 0 ¾ certifié 8% : Léon Bombardier inc : 14,50 \$ avec transport

Pour tous les autres types de matériaux nous irons avec le prix le plus bas soumissionné.

La quantité totale n'est pas connue mais nous prévoyons plus de 36,000 t de gravier pour l'année 2013.

10.7

Abords et débroussaillage des chemins

	<u>Abords</u>	<u>débroussaillage</u>
Bromont Terrasse	77,00 \$/h	88,00 \$/h
Les entreprises Masyna	64,40 \$/h	71,00 \$/h
Philippe Berthelette	63,00 \$/h	90,00 \$/h
Mini excavation GAL	90,00 \$/h	130,00 \$/h

La soumission retenue est celle des Entreprises Masyna.

10.8

Pelle ordinaire : Considérant la variété de types de pelles, nous irons avec celle connue : Premier appelé : Excavation Bombardier à 125,00 \$/h + 112 h de transport et en deuxième : Excavation LG. 120,00 \$/h, pas de transport.

PROPOSÉ PAR : JACQUES JASMIN

APPUYÉ PAR : ISABELLE LAPOINTE

ET résolu

Que le conseil de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte les soumissions énumérées ci-hauts;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

11. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

12 AFFAIRES NOUVELLES

12.1 INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'ADMQ 12, 13 ET 14 JUIN 2013

PROPOSÉ PAR JEAN-PIERRE BRIEN

APPUYÉ PAR ISABELLE LAPOINTE

Que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle autorise l'inscription de Mme Majella René, directrice générale et secrétaire-trésorière, au congrès annuel de l'ADMQ qui aura lieu à Québec les 12, 13 et 14 juin 2013;

Que les frais de déplacement et de subsistances lui seront remboursés sur preuve justificative;

Que la dépense sera prise à même le budget administration-congrès ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers (ère) présents(e)

2013-04-64

12.2 DEMANDE D'ACCÈS AU MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA FAUNE ET DES PARCS.

Considérant que nous avons demandé un copie du rapport que Ciné-zoo doit produire au 31 mars de chaque année;

Considérant que le propriétaire n'a pas voulu nous le remettre;

En conséquence, le conseil mandate Mme Majella René pour envoyer au MDDEFP une demande d'accès à l'information concernant le dossier de Ciné-zoo;

12.3 COMPTE RENDU DE M. FERNAND RAYMOND LORS DE SA PRÉSENCE AU CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE

M. Raymond nous a représenté le 26 mars dernier lors du 25^e anniversaire CAMF. Il y avait plus ou moins 30 participants des villes environnantes de Sherbrooke; la majorité des municipalités présentes étaient dotées d'une politique familiale (80% des municipalités du Québec en ont une). Il existe le programme MADA .

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

1. Les sujets ne sont-ils pas tous publics? Pourquoi vous n'en discuter pas en séance du conseil? M. le maire répond que parfois comme il manque de l'information, nous préférons remettre le point à plus tard.
2. Que veut-dire CCU? Et qui en fait partie? Comité consultatif en urbanisme et il y a plus de résidents que de membres du conseil.
3. Quand l'abat-poussière sera-t-il appliqué? Comme d'habitude vers la mi-juin.
4. Qui s'occupe de nettoyer la principale Ouest? Le ministère des transports est responsable de l'entretien mais si on fait balayer avant eux, nous nettoierons la principale Ouest en même temps.
5. L'herbe qui pousse le long des trottoirs, qui va l'enlever? Notre employé municipal.
6. La tour que Bell va installer est située où? Chemin de la montagne.
7. La tondeuse va être utilisée où? sur tous les terrains de la municipalité;
 - Mme Isabelle Lapointe quitte il est 22 h 05.
8. L'herbe ne doit pas être coupée trop courte car elle brûle – un pouce c'est l'idéal.
9. Compte rendu des questions est intéressant mais il manque des réponses.

2013-04-65

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il est 22 h 10.

Mme Majella René, gma 1
dir. Générale et secrétaire-trésorière

signé

M. J. André Bourassa maire
« en signant le présent procès-verbal
le maire suppléant est réputé avoir
toutes les résolutions»